

Rapport RSE 2018

LPO France



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Table des matières

I.	Engagement environnemental.....	3
	OBJECTIF 1 : Sensibilisation des salariés de l'ensemble de la LPO France aux équipements écologiques et aux éco-gestes	3
	OBJECTIF 2 : Utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, bois)	6
	OBJECTIF 3 : Limitation des pollutions	10
	OBJECTIF 4 : Réduction du volume de déchets et tri sélectif	12
	Sous-objectif 1 : Composter les déchets.....	12
	Sous-objectif 2 : Trier les déchets	12
	OBJECTIF 5 : Accueil de la biodiversité dans les locaux du siège.....	14
II.	Engagement social	Erreur ! Signet non défini.
	OBJECTIF 1 : Assurer un emploi pérenne aux salariés	Erreur ! Signet non défini.
	OBJECTIF 2 : Favoriser la mobilité des salariés	Erreur ! Signet non défini.
	OBJECTIF 3 : Favoriser l'égalité professionnelle Hommes/Femmes.....	Erreur ! Signet non défini.
	OBJECTIF 4 : Insérer les personnes en situation de handicap	Erreur ! Signet non défini.
III.	Engagement socio-économique	24
	OBJECTIF 1 : Favoriser l'emploi solidaire et local	24
	OBJECTIF 2 : Favoriser l'éducation à l'environnement pour tous.....	24
	OBJECTIF 3 : Promouvoir les produits écologiques et équitables	25
	Sous-objectif 1 : Promouvoir les produits responsables à travers l'offre de la Boutique LPO.....	25
	OBJECTIF 3 : Enrichir la dynamique socio-culturelle locale.....	26

Annexe : Tableau de suivi récapitulatif

I. Engagement environnemental

Contexte :

La LPO France a choisi d'organiser son engagement environnemental autour de 3 grands thèmes

- Sensibilisation des salariés France aux équipements écologiques et aux éco-gestes
- Utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, bois)
- Réduction des déchets et limitation des pollutions

OBJECTIF 1 : Sensibilisation des salariés de l'ensemble de la LPO France aux équipements écologiques et aux éco-gestes

Sous-objectif 1 : Faire un état des lieux annuel des équipements et des écogestes sur l'ensemble des sites abritant des salariés de la LPO France

- Indicateur : Participation de tous les sites à l'enquête annuelle sur l'utilisation d'équipements écologiques et sur les éco-gestes.
- Ambition : participation à l'enquête de 80% des sites

Contexte

Une enquête sous forme de QCM a été menée sur les 16 sites abritant des salariés de la LPO France pour recenser l'ensemble des équipements écologiques dont la LPO France a doté ses locaux. Par la même occasion, des questions ont été posées sur les gestes écologiques adoptés par les salariés.

a) Une dotation inégale

Les locaux propriétés de la LPO France et ceux pour qui le Conservatoire du littoral a financé la mise en place de Systèmes de Management Environnementaux de 2009 à 2013 sont mieux dotés en équipement écologiques.

Les 2 sites propriétés de la LPO France

La LPO France est propriétaire de deux des 16 locaux qui abritent ses salariés :

- la ferme du Grand Mothais (85) dans laquelle se trouvent les bureaux de la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie, acquise en 2006 et restaurée dans l'esprit HQE en 2008 ;
- le siège social à Rochefort (17), acquis et restauré dans l'esprit HQE en 2008 ;

Dans le cadre des travaux de restauration, la LPO France a pu investir dans des équipements respectueux de l'environnement :

- pour la ferme du Grand Mothais : 2 poêles à pellets, des toilettes sèches pour les visiteurs mais aussi pour les bureaux, un bassin de phyto épuration, un chauffe-eau solaire ; des matériaux écologiques (bois de pays, isolation laine de bois, doublages en fermacell, ...) ;
- pour le siège : un chauffage central aux granulés de bois, un Système de Management Environnemental inspiré de la norme ISO 14001 ;
- et pour ses deux propriétés : une centrale photovoltaïque pour produire de l'électricité, un compost, des minuteurs pour l'éclairage et pour les robinets d'eau des sanitaires, une VMC double flux.

Les 5 sites propriétés du Conservatoire du littoral où ont été financés des SME

Cinq sites propriétés du Conservatoire du Littoral (CdL) ont pu bénéficier d'un financement d'équipements écologiques par le CdL dans le cadre d'un projet de mise en place de Systèmes de Management Environnementaux (SME) inspirés de la norme ISO 14001. Ce projet s'est déroulé de 2009 à 2013 et les démarches ont été accompagnées par Marion Coulangue, chargée de projet au Service Développement Durable de la LPO France.

b) Etat des lieux sur les équipements et pratiques écologiques

A l'échelle des 16 sites abritant des salariés de la LPO France, les équipements et pratiques suivants ont été recensés.

Equipements

- 2 bassins de phyto-épuration ;
- 3 récupérateurs d'eau de pluie
- 2 broyeurs à papiers
- 2 systèmes de panneaux solaires pour revendre l'électricité;
- 4 chauffe-eau solaires ;
- 4 chaudières à bois ;
- 9 composteurs
- 11 collecteurs de piles usagées
- 7 systèmes d'économie d'eau et/ou d'électricité (minuteurs)
- 13/16 sites sont équipés d'aménagements pour la faune et la flore (nichoirs à oiseaux, gîtes à chiroptères, hôtels à insectes, mare...
- 2 récupérateurs d'eau de pluie
- Des vélos électriques sont utilisés par les salariés pour se déplacer sur 3/16 sites (RNN)

Eco-gestes

- 11 sites ont mis en place une politique d'achat privilégiant les labels responsables (Ecolabel Européen, FSC, PEFC, Certifié Agriculture Biologique, Commerce Equitable...).
- 5 sites suivent leurs consommations en eau, électricité, bois et papier afin de la rationaliser ;
- Sur 2 sites, les salariés sont régulièrement sensibilisés aux éco-geste par e-mail ou à travers des formations

La majorité des locaux sont des bâtiments anciens rénovés ou bien des bâtiments reconstruits sur les fondations de bâtiments préexistant afin d'éviter l'artificialisation des surfaces.

Résultat 2018 : Cet inventaire date de 2017 et n'a pas été remis à jour en 2018.

→ **Satisfaction 2018**: 😊

Sous-objectif 2 : Diffuser des informations sur les éco-gestes vers l'ensemble des salariés

- Indicateur : Nombre de mails ou de documents de communication envoyés vers l'ensemble des salariés.
- Ambition : Au moins deux communications par an.

Contexte :

DE 2009 à 2016, de nombreux mails consacrés au fonctionnement des locaux ou au SME avaient été envoyés par le Service Développement Durable et les Services Généraux aux salariés du siège de la LPO France.

Egalement, une Newsletter consacrée au SME des Fonderies avait été diffusée vers les salariés du siège en 2014.

Depuis 2016, une lettre d'information est envoyée toutes les trois semaines à l'ensemble des salariés, volontaires service civique et stagiaires et permet notamment de relayer des informations au personnel de tous les sites.

Actions 2018

- Sensibilisation de l'ensemble du personnel (lettre d'info. du 30/08/18) à l'importance de l'implication de chacun dans la démarche RSE globale et diffusion du bilan des actions déjà menées
- Rappel des consignes de tri des déchets, envoyée dans la lettre d'info. de décembre 2018
- Présentation au Conseil National LPO de la politique RSE, en lien avec la LPO PACA, en janvier 2018. Le conseil national est réunion nationale annuelle des représentants de toutes les structures LPO, regroupant une centaine de participants : élus et salariés.
- Présentation au stage d'accueil en avril 2018 de la politique RSE, par la référente RSE. Le stage d'accueil rassemble une vingtaine de bénévoles et salariés nouvellement investis à la LPO et présente l'ensemble des actions de la LPO
- Mise en ligne de la politique RSE sur le site internet lpo.fr

Ces actions permettent d'accroître l'appropriation des objectifs du développement durable par les salariés, et plus largement par les salariés des associations locales et des bénévoles élus.

→ Satisfaction 2018: 😊

OBJECTIF 2 : Utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, bois)

Nota bene : ce paragraphe ne concerne pour l'instant que les locaux du siège.

Sous-objectif 1 : Utilisation raisonnée de l'eau

Contexte :

- Un travail important de rationalisation de la consommation en eau a été fait aux Fonderies depuis 2009. Des minuteurs ont été installés sur tous les robinets d'eau des sanitaires.
- L'eau de pluie est récoltée dans un récupérateur d'eau de pluie est utilisée pour l'arrosage depuis 2009.
- Un suivi de la consommation en eau (en m3) est fait depuis 2011.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Suivi de la consommation en eau (en m3) : totale et rapportée au nombre d'utilisateurs (salariés, stagiaires, services civiques)</i>▪ <u>Ambition</u> : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'utilisateurs |
|---|

Résultats en 2018 :

La consommation totale d'eau en 2018 est de 229 m3 et elle a diminué par rapport à 2017. La consommation rapportée au nombre d'utilisateurs au cours de l'année n'a pas été calculée.

→ **Satisfaction en 2018** : 😊

Sous-objectif 2 : Utilisation raisonnée du bois

La réduction de la consommation en bois sous forme de papier ou de bois de chauffe mais également la gestion durable des forêts desquelles sont issues ces matériaux sont des objectifs importants pour la LPO France.

a) Les granules de bois pour la chaudière

Contexte :

La LPO France achète du bois certifié par l'AFNOR « *NF granulés biocombustibles* » ce qui garantit notamment d'utiliser le moins de bois possible pour une efficacité énergétique donnée.

La LPO effectue un suivi de sa consommation en tonnes de granulés de bois sachant que comme le nombre d'utilisateurs influe peu sur le besoin en bois pour chauffer les locaux, le plus gros facteur d'influence est la rigueur de l'hiver sur lequel la LPO n'a pas de contrôle.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Suivi de la consommation en bois de chauffe (tonnes de granulés de bois)</i>▪ <u>Ambition</u> : maintenir le niveau de consommation stable |
|--|

Résultats en 2018 :

En 2018, 72 tonnes de granulés de bois ont été utilisées pour le chauffage. La quantité de bois utilisé a augmenté de 25% par rapport à la moyenne de 2016 et 2017. Cependant, ce chiffre n'est pas le reflet précis de la consommation car se base sur les quantités de bois livrées et non sur la date d'utilisation du bois.

→ Satisfaction en 2018 : 😞

b) Le papier

Contexte :

La LPO France :

- fait le suivi (en kg) de la quantité annuelle de papier acheté ;
- a fait le suivi des impressions appareil par appareil de janvier 2012 à juillet 2013 puis de juillet 2015 à février 2016. Le suivi a été automatisé en septembre 2016 mais des réglages restent à faire pour rendre les rapports exploitables. ;
- achète du papier qui répond à des critères de qualité écologique ;
- essaye de réduire sa consommation de papier en rationalisant le nombre d'impressions ; en encourageant le recyclage du papier brouillon et sa réutilisation comme matériel de calage pour la boutique LPO.
- A équipé le siège de broyeurs à papier depuis 2009.

Actions réalisées en 2018 :

- Bilan sur la quantité annuelle de papier achetée par les Services Généraux.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Suivi de la quantité de papier achetée par an (en kg) : totale et rapportée au nombre d'utilisateurs▪ <u>Ambition</u> : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'utilisateurs |
|--|

Résultats en 2018 :

2042 kg de papier ont été achetés au total en 2018. La moyenne des trois années précédentes était de 2088 kg de papier achetés par an. Cette quantité reste globalement stable.

La quantité rapportée au nombre total d'utilisateurs n'a pas été calculée.

→ Satisfaction en 2018 : 😊

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Suivi de la quantité de papier craft acheté par la boutique LPO pour caler les colis : totale et proportionnelle au volume d'expédition constant.▪ <u>Ambition</u> : Réduire le niveau de consommation |
|---|

Actions réalisées : Depuis 2016, la LPO est dotée d'une machine « matelasseur à carton » qui permet de transformer les cartons habituellement jetés à la benne en produits de calage.

Cet indicateur n'a pas été suivi en 2018.

Sous-objectif 3 : Utilisation raisonnée de l'énergie électrique

Contexte :

La LPO France depuis son arrivée dans les bâtiments des Fonderies Royales a voulu compenser sa consommation d'énergie électrique par la production d'énergie électrique de panneaux solaires installés sur le toit qui est redistribuée dans le réseau EDF.

Actions réalisées en 2018 :

- Pas de nouvelles actions spécifiques identifiées.

- Indicateur : *Suivi de la consommation en électricité (en kWh) : totale et rapportée au nombre d'usagers.*
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'usagers

Résultats en 2018 :

La consommation totale annuelle pour le bâtiment des Fonderies est de 94947 kWh. La comparaison avec les années précédentes n'a pu être faite car les résultats ne sont pas exhaustifs pour 2016 et pour 2017 à cause d'un changement du compteur électrique dans le local technique qui avait interrompu les inventaires mensuels.

La consommation proportionnellement au nombre d'usagers est d'environ 1200kWh par an par usager. Ce chiffre est approximatif car le nombre d'usager utilisé pour le calculer ici est une moyenne annuelle. Cette consommation rapportée au nombre d'usagers n'avait pu être suivie depuis 2015, elle était inférieure en 2014 mais similaire en 2013.

→ **Satisfaction en 2018** : non calculé, car données manquantes en 2016 et 2017.

- Indicateur : *Production en électricité issue des panneaux photovoltaïques (en kWh)*
- Ambition : maintenir le niveau de production stable

Résultats en 2018 :

En 2018, 17 305 kWh ont été produits par les panneaux solaires installés sur le toit des Fonderies contre 17 760 kWh en 2017 et 18 390 en 2016. Le niveau de production a baissé, mais de seulement 3%.

→ **Satisfaction en 2018** : 😊

- Indicateur : *Pourcentage de notre consommation d'électricité "couvert" par l'énergie PV (en kWh)*
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable

Résultats en 2018 : 18% de la consommation électrique des Fonderies était couverte par la production d'électricité photovoltaïque

La comparaison avec les années précédentes n'a pu être faite car les résultats ne sont pas exhaustifs pour 2016 et pour 2017. Cependant, si l'on compare aux années 2014-2015 : cette part a diminué.

→ **Satisfaction en 2018** 😞

- Indicateur : *Consommation en chauffage (en kWh)*
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement au nombres d'usagers

Résultats en 2018 :

En 2018, 184 132kWh ont été produits et consommés par la chaudière à bois pour chauffer les locaux du siège contre 147 610 kWh en 2017 et 120 810 et en 2016.

Le rapport avec le nombre d'usagers n'a pas été fait.

Cependant, ce chiffre n'est pas le reflet précis de la consommation car se base sur les quantités de bois livrées et non sur la date d'utilisation du bois.

→ **Satisfaction en 2018** : 😞

Sous-objectif 4 : Utilisation raisonnée de la ressource en sol

Contexte :

Le sol est à la fois le support physique sur lequel nous marchons et une ressource naturelle, un écosystème qui abrite une immense diversité de faune, filtre les pollutions de l'air, absorbe et filtre les eaux de ruissellement, offre un substrat pour la flore sauvage et pour nos cultures.

Cette ressource naturelle se renouvelle à une échelle de temps tellement lente comparée à l'activité humaine (temps géologique) qu'elle est considérée non renouvelable.

L'artificialisation des terres liée à l'urbanisation détruit l'écosystème sol de façon irréversible.

- La LPO France, consciente de ce problème environnemental s'attache à acheter du bâti ancien qu'elle restaure. C'est le cas du siège à Rochefort (17) qui est un bâtiment du 17^e siècle et de la ferme du Grand Mothais à Champagné-les-Marais (85).
- Les bâtiments qu'elle loue sont majoritairement des bâtiments anciens.

OBJECTIF 3 : Limitation des pollutions

Sous-objectif 1 : Réduire les émissions de CO2

- Indicateur : *Quantité de CO2 émis en tonnes (chauffage et électricité) : totale et rapportée au nombre d'usagers*
- Ambition : maintenir le niveau d'émission total stable et réduire la quantité d'émissions rapportée au nombre d'usagers

Résultats en 2018 :

La quantité de CO2 émise rapportée au nombre d'usagers n'a pas été calculée.

Sous-objectif 2 : Réduire la consommation en hydrocarbures

a) Inciter les salariés à utiliser le vélo

Au siège de la LPO France, un garage à vélo est disponible pour les salariés depuis 2009.



Photo 3: Garage à vélo, A.Orseau

Sous-objectif 3 : Atténuer l'impact sur l'environnement de la combustion du bois de chauffage

Depuis 2009, la LPO achète du bois certifié par l'AFNOR « *NF granulés biocombustibles* » ce qui garantit notamment des valeurs limites en chlore, soufre et azote qui seront libérés dans l'atmosphère au cours de la combustion.

Sous-objectif 4 : Limitation de l'usage des produits chimiques

Depuis 2016

- Remplacement de 100% des aérosols des sanitaires par des vaporisateurs d'eau parfumée à des huiles essentielles issues de l'agriculture biologique.
- Révision de la politique d'achat des Services Généraux concernant l'achat de produits d'entretien pour favoriser les éco-labels

OBJECTIF 4 : Réduction du volume de déchets et tri sélectif

Sous-objectif 1 : Composter les déchets



Photo 4 : Composts, A.Orseau

Contexte

Pour réduire le volume des déchets, la LPO France a identifié le compostage comme indispensable pour faire disparaître des déchets de cuisine la fraction fermentescible.

Le compostage est mis en place au siège depuis 2009 :

- un composteur en plastique accueille les déchets de cuisine ;
- un composteur en bois de palette accueille les résidus de fauche ou de taille des ligneux.

Le papier usagé est un déchet que la LPO France s'attache à transformer et à revaloriser en matériel de calage pour les produits d'expédition de la Boutique LPO. Cf paragraphe « *Utilisation raisonnée du bois, b) Le papier.* »

La procédure de compostage du marc de café a été améliorée :: boîtes fermées, entrepôt du marc en extérieur, vidage et entretien régulier pris en main par la personne en charge de l'entretien. Certains salariés en utilisent dans leur jardin.

Les pratiques autour du compostage de tous les déchets fermentescibles ont évolué afin d'améliorer l'hygiène dans les 2 cuisines du siège : vidage et entretien régulier réalisés par la personne en charge de l'entretien.

Sous-objectif 2 : Trier les déchets

Contexte :

La LPO France trie ses déchets comme tout acteur de la Communauté d'Agglomération Rochefort Habitat Océan.

Les salariés peuvent ramener leurs piles usagées dans plusieurs boites de collecte. Quand elles sont pleines, une entreprise spécialisée vient chercher les piles pour les valoriser.

OBJECTIF 5 : Accueil de la biodiversité dans les locaux du siège

Contexte :

Des aménagements pour la faune : nichoirs à oiseaux, gîtes à chiroptères, hôtels à insectes... ont été mis en place par les salariés depuis 2009.

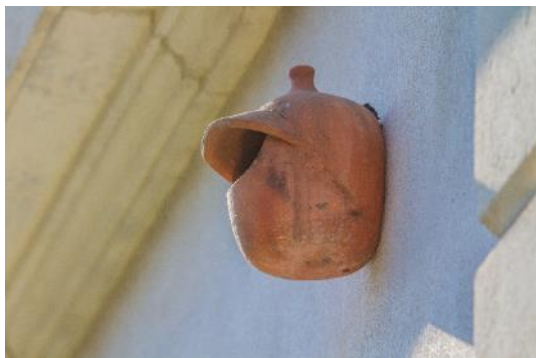


Photo 5 : Nichoirs, A.Orseau

Sous-objectif 1 : Sensibiliser les salariés à la présence de faune et de flore autour des locaux du siège

Contexte :

Le Refuge LPO du siège de la LPO France a été créé en 2009.

Le siège de la LPO s'intègre donc dans un réseau national de jardins écologiques et se fait l'ambassadeur de ce programme. Il s'agit d'adhérer à une charte visant à ne pas utiliser de pesticides et favoriser l'accueil de la biodiversité.

Le coordinateur Refuge LPO a rédigé un plan de gestion en 2011 pour préconiser la diversification de la palette végétale, et la gestion écologique des espaces verts : gestion différenciée et fauche tardive. Cependant, le Refuge LPO n'a été réellement animé qu'à partir de 2016.

- De nouveaux panneaux pédagogiques ont été installés en 2017 pour attirer l'attention des salariés et des visiteurs sur les aménagements et pour en expliquer l'utilité ;



Photo 6: Panneaux pédagogiques, N.Macaire

- Les nichoirs et gîtes à chauve-souris ont été suivis
- Les mangeoires ont été installées
- Un dispositif « cat watch » pour éloigner les chats des nichoirs et mangeoires a été déployé



- Indicateur : Nombre d'animations Refuge LPO par an
- Ambition : 1 animation par an

Actions en 2018 :

Une animation a été réalisée le 19/04 à destination des salariés : visite du Refuge, partage d'informations sur le jardinage écologique et atelier : plantations et réhabilitation d'un massif.

→ Satisfaction en 2018 : 😊

Sous-objectif 2 : Garder une présence forte d'espèces locales dans la palette végétale des espaces verts

Depuis 2010, la LPO a fait attention à favoriser la présence d'espèces végétales locales dans les espaces verts car elle est utile à la faune et à la flore locale.

La flore locale représentait

- ✚ 100% des 18 végétaux ligneux (arbres, arbustes) plantés en 2010 ;
- ✚ 100% des 9 espèces de plantes médicinales plantées en 2011
- ✚ 100% de celles rajoutées en 2016.

Cependant il y a des exceptions : la Glycine de chine (*Wisteria chinensis*) plantée en 2010 et en 2015 est une plante ornementale exotique mais intéressante pour les oiseaux et les pollinisateurs.

Dans le carré potager les espèces agricoles sont majoritairement exotiques : ex : tomates cerise. Cela donne une moyenne de 80% d'espèces locales, ce qui est un bon résultat.

Le chêne vert, un arbre emblématique de la Charente-Maritime où est en limite nord de répartition géographique est très bien représenté dans les espaces verts.

Actions réalisées en 2018

Lors de l'atelier collectif Refuge LPO d'avril 2018 et à d'autres moments de l'année : les plantations suivantes ont été faites :

Au niveau de la spirale d'aromatiques:

Thym citron *Thymus citriodorus* – plante aromatique, culinaire
Thym *Thymus* sp. – aromatique culinaire
Lavandin *Lavandula angustifolia* hybride, aromatique (2 pieds)
Ciboulette *Allium schoenoprasum*
+ Graines de coquelicot *Papaver rhoeas* indigène

Au niveau du carré potager :

Bourrache officinale *Borrago officinalis* indigène (3 pieds)
Fraisiers *Fragaria* sp.
Menthe chocolat *Mentha* sp. non indigène

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Proportion d'espèces végétales locales dans les espaces verts▪ <u>Ambition</u> : 80% |
|---|

Résultats en 2018

- Les espèces locales représentent 80% de la palette végétale des espaces verts.

→ Satisfaction en 2018 : 😊

Sous-objectif 3 : Faire le suivi de la flore au siège

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Réalisation d'un inventaire floristique▪ <u>Ambition</u> : 1 par an |
|--|

Contexte

En 2016 et 2017, des inventaires floristiques autour des locaux ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- ✚ Nombre d'espèces végétales spontanées : 156
- ✚ Nombre de familles d'espèces spontanées représentées : 31 familles de plantes en 2016 : 4 Apiacées, 1 Araliacée, 18 Astéracées, 1 Boraginacée, 6 Brassicacées, 1 Caprifoliacée, 6 Caryophyllacées, 1 Célastracées, 1 Convolvulacée, 2 Crassulacées, 1 Cypéracée, 2 Euphorbiacées, 7 Fabacées, 4 Géraniacées, 1 Iridacée, 1 Joncacée, 1 Lamiacée, 1 Malvacée, 1 Onagracée, 1 Orobranchacée, 1 Fumariaceae, 1 Oxalidacée, 2 Papavéracées, 5 Plantaginacées, 23 Poacées, 3 Polygonacées, 1 Primulacée, 2 Renonculacées, 2 Rosacées, 3 Rubiacées, 1 Saxifragacées, 3 Scrophulariacées, 2 Urticacées, 1 Vitacée

En 2017, L'inventaire de la flore spontanée a été continué par les botanistes de la LPO France ce qui a permis de déterminer 9 nouvelles espèces et deux nouvelles familles.

Résultats en 2018

- L'inventaire de la flore spontanée n'a été réalisé qu'en partie (observations ponctuelles)

→ Satisfaction en 2018 : 😞

Sous-objectif 4 : Faire le suivi de la faune au siège

Actions réalisées en 2018

Un suivi de la faune présente sur le Refuge LPO des Fonderies est effectué régulièrement par un salarié.

Exemple d'espèces relevées en 2018 sur le Refuge LPO des Fonderies :

- Oedipode turquoise (Oedipoda caerulescens) : 1 adulte sur les pavés le 16 août 2018
- Grande Sauterelle verte (Tettigonia viridissima) : 2 adultes près de la spirale dans les feuilles vertes le 21 août 2018
- Xylocope violet (Abeille charpentière) – Xylocopa violacea / 1 le 13/06 sur la lavande de la spirale
- Abeilles domestiques (Apis mellifera) – nombreuses sur lavande et chicorées le 21/06
- Martinets noirs (Apus apus) : nombreux en vol (25) le 21/06
- Milan noir (Milvus migrans) : 1 en vol le 14/06

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Réalisation d'un inventaire faunistique▪ <u>Ambition</u> : 1 par an |
|--|

Résultats en 2018

- 1 inventaire faunistique

→ Satisfaction en 2018 : 😊



II. Engagement social

Contexte :

La LPO France a choisi d'évaluer son engagement social autour de 4 grands thèmes :

- La pérennisation des emplois ;
- La mobilité des salariés ;
- L'égalité professionnelle Homme/Femmes ;
- L'insertion des personnes en situation de handicap.

OBJECTIF 1 : Assurer un emploi pérenne aux salariés

Sous-objectif 1 : Privilégier les contrats à durée indéterminée

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Ratio CDI/CDD</i>▪ <u>Ambition</u> : rester au-dessus de 80% de CDI |
|---|

Résultats 2018

Au 31/12/18, 86% des salariés disposaient d'un emploi en CDI, contre 84% en 2017, 89% en 2016 et 91% en 2015.

→ Satisfaction en 2018 : 😊

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Nombre de pérennisations de CDD en CDI▪ <u>Ambition</u> : rester au-dessus de 80% de CDI |
|---|

Résultats 2018

En 2018, 6 postes en CDD ont été convertis en CDI (contre 4 pérennisations de postes CDD en CDI en 2017, 6 en 2016 et 8 en 2015).

→ Satisfaction 2018 : 😊

Sous-objectif 2 : Privilégier les contrats à plein temps

Contexte :

- Identification en 2015 de la nature des temps partiels (voulus ou subis) auprès des salariés concernés.
- Depuis 2015 : accès privilégiés des CDD aux créations de postes en CDI.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Pourcentage de temps partiel subi</i>▪ <u>Ambition</u> : Rester au-dessous des 20% de temps partiel subi. |
|---|

Résultats 2018

En 2018, 4 salariés indiquent subir leur temps partiel sur les 23 salariés concernés, soit 17% (contre 30% en 2017, 28% en 2016 et 17% en 2015).

→ Satisfaction 2018 : 😊

OBJECTIF 2 : Favoriser la mobilité des salariés

Sous-objectif 1 : Favoriser la mobilité interne

Contexte

- Depuis 2015 : écoute accrue lors entretiens annuels des motivations des salariés pour accéder à des offres d'emploi en interne (LPO France)

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Nombre de changements de poste en interne</i>▪ <u>Ambition</u> : Augmenter chaque année le nombre de changement de poste en interne |
|---|

Résultats 2018

En 2018, la LPO a enregistré 3 changements de site (contre 0 en 2017) et 17 changements de service (contre 0 en 2017). Cette très forte progression observée sur cet indicateur entre 2017 et 2018 est liée à la révision de l'organigramme de la LPO en 2018 ainsi qu'aux fusions opérées avec 5 associations partenaires au 1^{er} janvier 2018.

→ **Satisfaction 2018** : 😊

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Nombre de changements de groupe CCNA</i>▪ <u>Ambition</u> : pas d'objectifs chiffrés car dépendant de l'évolution de la structure |
|---|

Résultats 2018

En 2018, 16 salariés ont changé de groupe (contre 2 en 2017, 4 en 2016 et 2 en 2015) :

- o 2 passages de B à C
- o 3 passages de D à E
- o 2 passages de E à F
- o 2 passages de F à G
- o 7 passages de G à H

Cette très forte progression observée sur cet indicateur entre 2017 et 2018 est liée à la révision de l'organigramme de la LPO en 2018 ainsi qu'aux fusions opérées avec 5 associations partenaires au 1^{er} janvier 2018.

→ **Satisfaction 2018** : 😊

Sous-objectif 2 : Favoriser la formation professionnelle

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Pourcentage de salariés formés au cours de l'année</i>▪ <u>Ambition</u> : 50% de salariés formés annuellement |
|---|

Contexte :

En 2015 :

- Elaboration d'un référentiel métier permettant d'objectiver les éventuels décalages entre compétences acquises et requises pour occuper un poste (l'écart pouvant être traité par de la formation) ;
- Réalisation de 100% des entretiens annuels et mise en place des entretiens professionnels afin de recenser les besoins/demandes en formation professionnelle

Actions réalisées 2018

Mise en œuvre du plan de formation triennal (2017/2019) fondé sur les axes stratégiques, le « référentiel métiers » et les entretiens annuel d'évaluation des salariés. Celui-ci met en avant la liste des formations prioritaires, les critères de validation des formations demandées ainsi que les indicateurs d'évaluation.

Résultats 2018

En 2018, 130 salariés ont bénéficié d'une formation, soit 58% de l'effectif global établi au 31 décembre. Ils étaient 136 en 2017 (83% de l'effectif), et 98 en 201 (62% de l'effectif). Ces salariés ont suivi au global 233 formations pour un volume total de 4 694 heures (contre 5 526 heures en 2017 et 3 057 heures en 2016). Les salariés ayant bénéficié d'une formation en ont donc réalisé en moyenne 1,7 sur l'année.

(En 2017, 136 salariés avaient bénéficié d'une formation, soit 83% de l'effectif global. Ils étaient 98 en 2016, soit 62% de l'effectif au 31 décembre).

→ **Satisfaction 2018** : 😊

OBJECTIF 3 : Favoriser l'égalité professionnelle Hommes/Femmes

Sous-objectif 1 : Maintenir une égalité de traitement exemplaire entre les salariés hommes et femmes

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Proportion hommes/femmes dans les postes d'encadrement▪ <u>Ambition</u> : 50% des femmes cadres |
|--|

Contexte

- En 2015, sensibilisation du CODIR à la nécessité de privilégier la promotion de salariés femmes à des postes d'encadrement à compétence égale.
- En 2015 : féminisation systématique de la rédaction des offres d'emploi
- En 2017 : actualisation avec le CE du Plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes avec des objectifs, des actions et des indicateurs. Ce plan comporte 8 thèmes qui sont suivis : Embauche, formation, promotion professionnelle, qualification, classification, conditions de travail, rémunération effective, articulation entre activité professionnelle et exercice de la responsabilité familiale.
- En 2018 : Evaluation et actualisation du Plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes

Résultats 2018

Les femmes représentaient 48% des Cadres fin 2018 (contre 41% fin 2017) et 27% des Assimilés cadres (contre 26% en 2017). Si l'égalité homme/femme est désormais atteinte pour les postes Cadres, nous observons toujours un déficit de femmes dans la catégorie Assimilé cadre. Cette situation s'explique par la spécificité des métiers référencés en catégorie Assimilé cadre (essentiellement des conservateurs de réserves naturelles ne comprenant que des hommes à la LPO) mais aussi en raison de plusieurs promotions de femmes qui sont passées du statut d'Assimilé cadre au statut Cadre.

→ Satisfaction 2018 : 😊

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Proportion de femmes touchant les 10 plus hauts salaires▪ <u>Ambition</u> : 50% |
|--|

Résultats 2018

Au 31/12/18, 4 femmes figurent parmi les 10 rémunérations les plus élevées (contre 2 en 2017 et 3 en 2016). Si la LPO n'assure pas encore la parité concernant ce critère, elle s'en rapproche en 2018 notamment avec le recrutement de 2 femmes à des postes de direction.

Ce pourcentage de 40% de femmes dans les 10 plus importantes rémunérations permet de s'approcher de l'objectif que s'est fixée la LPO au travers de sa démarche RSE (50% de femmes dans les 10 rémunérations les plus élevées).

→ Satisfaction 2018 : 😊

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Niveau de salaire des femmes dans les différentes catégories▪ <u>Ambition</u> : Egalité de salaire |
|---|

Résultats 2018

Comme en 2017, nous pouvons noter que le salaire moyen des femmes est supérieur à celui des hommes dans les catégories B et D et inférieur dans les catégories C, E, F, G, I. Si l'égalité des salaires

entre les femmes et les hommes est respectée à niveau de poste comparable, le poids de l'ancienneté et le nombre de femmes moins important dans les catégories plus élevées expliquent ces différentiels.

Sur les 16 salariés ayant bénéficié d'une évolution par changement de catégorie en 2018, 11 étaient des femmes.

Sur les 42 hausses individuelles de salaires consenties en début d'année, 20 concernaient des femmes contre 22 pour les hommes.

→ **Satisfaction 2018** : 😊

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Proportion de femmes salariées ayant bénéficié de promotions professionnelles</i>▪ <u>Ambition</u> : Egalité de promotion professionnelle soit 50% |
|--|

Résultats 2018

Sur les 16 changements de groupe opérés en 2018, 11 concernaient des femmes soit 69% des promotions de l'année.

Pour rappel, sur les 2 changements de groupe opérés en 2017, 1 concernait une femme (un passage de D à E), soit 50% (contre 4 changements en 2016)

En 2016, une femme avait bénéficié d'un changement de catégorie pour 3 hommes.

→ **Satisfaction 2018** : 😊

OBJECTIF 4 : Insérer les personnes en situation de handicap

Sous-objectif 1 : Employer davantage de personnes en situation de handicap

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Nombre d'ETP de travailleurs en situation de handicap</i>▪ <u>Ambition</u> : atteindre le niveau légal qui était de 9 ETP en 2016. |
|--|

Contexte

- En 2015 : rajout sur toutes les offres d'emploi de la phrase « À compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L. 5212-2 du code du travail ».
- En 2015, définition de la thématique handicap comme une priorité à la LPO dans le Bilan social 2014 (publié en 2015).
- Soutien des salariés en demande de matériel adapté à leur handicap (intervention d'ergonomes, de la SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés), achat de matériel ad hoc, aide à la déclaration RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), etc.)
- Avec les 5 fusions opérées au 1^{er} janvier 2018 et l'intégration d'environ 50 nouveaux salariés, la LPO devait employer 12 ETP de travailleurs handicapés en 2018 (contre 9 ETP en 2017).

Résultats 2018

Le nombre d'unités recensé à la LPO au titre de ces obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés s'est élevé 11,25 : les bénéficiaires employés représentant 10.33 unités et 3 contrats signés pour un total de 0.92 unités. Toutefois, la LPO bénéficie d'une minoration de 2 unités au titre des efforts consentis par l'employeur concernant la présence dans l'effectif de l'association de salariés de moins de 26 ans et de 50 ans et plus.

→ **Satisfaction 2018** : 😊

Sous-objectif 2 : Inciter les salariés en situation de handicap à s'informer et à s'exprimer

- Indicateur : *Nombre de communications spécifiques envers les salariés pour favoriser la reconnaissance du handicap*
- Ambition : 2 par an

Actions 2018

- 5 mars 2018, le CE a échangé sur le recensement des salariés en situation de handicap au sein de la LPO (données 2017). Ces échanges ont été retranscrits dans le PV du CE diffusé à l'ensemble des salariés et remettant en avant la volonté de la LPO de poursuivre l'amélioration de la place du handicap.

- Information sur le handicap communiquée au travers de la Lettre d'infos aux salariés diffusée à l'ensemble du personnel.

Résultats 2018

2 communications recensées en 2018 (contre 3 en 2017 ,1 en 2016, 0 en 2015 et 0 en 2014).

→ **Satisfaction 2018** : 😊

III. Engagement socio-économique

OBJECTIF 1 : Favoriser l'emploi solidaire et local

Sous-objectif 1 : Travailler avec des ESAT

Contexte

- En 2015, changement de fournisseur de nichoirs destinés aux coffrets du programme Refuge LPO afin de travailler avec des Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT).
- En 2016, 4 contrats ont été passés avec des ESAT dans les départements 17, 49, 15 et 58.
- En 2018, un contrat supplémentaire a été passé avec un ESAT
- La LPO fait également appel à des entreprises chantier d'insertion pour des travaux d'entretien

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Nombre de contrats passés avec des ESAT▪ <u>Ambition</u> : 4 |
|---|

Résultats en 2018 : 6 contrats passés avec des ESAT

→ Satisfaction 2018 😊

OBJECTIF 2 : Favoriser l'éducation à l'environnement pour tous

Sous-objectif 1 : Rendre accessibles les réserves naturelles aux personnes en situation de handicap

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Pourcentage des sites d'accueils du public des réserves naturelles gérées par la LPO France labellisés « Tourisme et Handicap »▪ <u>Ambition</u> : 100% |
|--|

Contexte

Un important travail a été fait par la LPO France pour rendre accessibles aux personnes en situation de handicap 5 sites d'accueil du public localisés dans des réserves naturelles gérées par la LPO France.

Depuis 2016, 4/5 des sites d'accueil sont labellisés *Tourisme et Handicap*

- Maison du Fier, RNN Lilleau-des-Niges (17) → labellisée 4 handicaps : moteurs, mentaux, auditifs, visuels
- Pôle des Espaces Naturels, RNN Saint-Denis-du-Payré (85) → labellisé 4 handicaps
- Ferme de plaisance, RNN Moëze-Oléron (17) → labellisée 3 handicaps : moteur, mentaux, auditifs
- Station Ile Grande, RNN des 7 îles (22) → labellisée 2 handicaps : moteurs, mentaux

La RNN du Marais d'Yves (17) ne l'est pas encore.

Action 2018

- Impression d'un livret en relief pour les malvoyants et mise à disposition dans les RN
- Organisation d'une sortie nature avec l'association Valentin Haüy de la Rochelle au Marais d'Yves

- Mise à disposition des vidéos en LSF sur tablette dans les RN

Résultats en 2018

80% des sites d'accueils du public des réserves naturelles gérées par la LPO France labellisés « Tourisme et Handicap »

→ Satisfaction en 2018: 😐

OBJECTIF 3 : Promouvoir les produits écologiques et équitables

Sous-objectif 1 : Promouvoir les produits responsables à travers l'offre de la Boutique LPO

Contexte

En 2010, la LPO a mis en place une charte Développement Durable pour la boutique LPO.

La LPO souhaite :

- aligner au mieux ses pratiques achats sur ses valeurs qui sont la protection de l'environnement et la contribution à l'économie sociale et solidaire ;
- la différenciation concurrentielle : proposer des produits plus éthiques que nos concurrents afin de fidéliser nos clients sensibles à cette démarche.

En 2017, la Boutique LPO a recruté une responsable achat dont l'une des missions principales est de

- Favoriser une démarche éco responsable dans la recherche de fournisseurs et des achats de la Boutique LPO
- Mesurer et réduire notre impact environnemental et communiquer sur cette démarche dans le cadre du rapport RSE de la LPO France.

Cette personne suit une formation proposé par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de la Nouvelle Aquitaine et réalisée par l'Association Française de Normalisation AFNOR dans l'esprit de la norme ISO 20400 « *Achats Responsables* ».

- Fin 2017, cette formation a pris la forme d'un état des lieux.
- En 2018, elle devrait se poursuivre par un diagnostic « Achats Responsables », une analyse des enjeux, la rédaction d'un plan d'action avec la mise en place d'un suivi et d'une évaluation qui seront intégrés à la politique RSE de la LPO.

Selon la norme ISO 20400: « **Un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possibles sur toute la durée du cycle de vie.** » Il englobe les aspects de RSE sur le couple produit / fournisseur.

Il contribue à la réalisation des objectifs de responsabilité de l'organisation.

- Indicateur : *Pourcentage de produits proposé dans le catalogue LPO issus du commerce équitable*

Résultats en 2018 :

20/439 soit 4.55 % des produits dans les trois catégories suivies. Il est à signaler que 21 références équitables Textile anciennement dans la famille Ecoproduits ont basculé vers la famille Randonnée, non prise en compte ici, ce qui porte le nombre de produits issus du commerce équitable) à 41/439.

Le nombre global de produits proposés au catalogue a presque augmenté de moitié (il est passé de 310 en 2017 à 439 en 2018).

→ **Satisfaction en 2018** : 😞

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Pourcentage de produits proposé dans le catalogue LPO fabriqués en France</i>▪ <u>Ambition</u> : 35% |
|--|

Résultats en 2018 : 593 articles sur 1522 sont fabriqués en France, soit 39 %.

→ **Satisfaction en 2018** : 😊

OBJECTIF 3 : Enrichir la dynamique socio-culturelle locale

Sous-objectif 1 : Favoriser la découverte historique des Fonderies Royales et y associer une offre gratuite d'éducation à l'environnement

Contexte :

Depuis 2015, le hall d'entrée du monument historique des Fonderies Royales, ouvert au public tous les jours de 9h à 18h et siège de la LPO, abrite en quasi permanence des expositions sur la biodiversité.

En 2016, un flyer sur le bâtiment des Fonderies Royales a été réédité et distribué.

Sous-objectif 2 : Accueillir des événements éducatifs et culturels dans le bâtiment des Fonderies Royales

Actions réalisées en 2018

- 3 soirées adhérents et bénévoles LPO organisée par la délégation locale LPO Poitou-charentes, incitation des salariés à participer à cet événement lié à la vie associative locale
- 15 mai : un spectacle de danse d'élèves d'un lycée rochefortais a été accueilli dans le hall des Fonderies
- 12 juin : vernissage de l'exposition *Regards sur une nature préservée*, du photographe David Pacaud. Cette exposition de photos s'est tenue dans le Hall des fonderies et mettait en valeur les réserves naturelles gérées par la LPO en Charente-Maritime

Une attention particulière est portée lors de l'organisation de ces événements pour en faire des événements le plus écoresponsable possible. Par exemple, lorsqu'une collation ou un apéritif sont servis : les gobelets plastique à usage unique sont proscrits, les nourritures et boissons sont dans la mesure du possible bio et locales, ...

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Nombre d'évènements éducatifs et/ou culturels accueillis dans le hall des Fonderies</i>▪ <u>Ambition</u> 1 par an |
|---|

Résultats en 2018

- 5 événements culturels et/ou éducatifs ont eu lieu

→ Satisfaction en 2018 : 😊

Annexe : Tableau de suivi récapitulatif

	Objectif	Sous-objectif	Indicateur	Ambition	Satisfaction	Tendance	2018
I. Engagement environnemental							
1	Sensibilisation des salariés de l'ensemble de la LPO France aux équipements écologiques et aux éco-gestes	Faire un état des lieux annuel des équipements et des écogestes sur l'ensemble des sites abritant des salariés de la LPO France	Participation de tous les sites à l'enquête annuelle sur l'utilisation d'équipements écologiques et sur les écogestes.	80% de participation	☹	↘	inventaire non fait
		Diffuser des informations sur les éco-gestes vers l'ensemble des salariés	Nombre de mails ou de documents de communication envoyés vers l'ensemble des salariés	2 communications par an	😊	↗	2
2	Utilisation raisonnée des ressources naturelles	Utilisation raisonnée de l'eau	Consommation en eau (en m3)	Rester stable	😊	↘	229
			Consommation en eau (en m3) rapportée au nombre d'utilisateurs	Rester stable			
		Utilisation raisonnée du bois	Consommation en granulés de bois (en tonnes)	Rester stable	☹	↗	72
			Quantité de papier acheté (en kg)	Rester stable	☹	↗	2042
			Quantité de papier acheté (en kg) rapporté au nombre d'usagers	Rester stable			
			Poids de papier kraft (en kg) utilisé par colis envoyé par la boutique LPO.	Rester stable	😊	→	0,11
		Utilisation raisonnée de l'énergie électrique	Consommation totale en électricité (en kWh)	Rester stable	☹	↗	94947
			Consommation en électricité (en kWh) rapportée au nombre d'usagers	Diminuer	?	données manquantes	1202
			Production en électricité issue des panneaux photovoltaïques (en kWh)	Rester stable	☹	↘	17305
			Pourcentage de notre consommation d'électricité "couvert" par l'énergie PV (en kWh)	Rester stable	☹	↘	18%
			Consommation en chauffage (en kWh)	Rester stable	☹	↗	184132
3	Limitation des pollutions	Réduire les émissions de CO2	Quantité de CO2 émis en tonnes (chauffage et électricité)	Rester stable			
			Quantité de CO2 émis en tonnes (chauffage et électricité) rapportée au nombre d'usagers	Diminuer			
5	Accueil de la biodiversité dans les locaux du siège	Sensibiliser les salariés à la présence de faune et de flore autour des locaux du siège	Nombre d'animations Refuge LPO par an	1 par an	😊	↗	1
		Garder une présence forte d'espèces locales dans la palette végétale des espaces verts	Pourcentage d'espèces végétales locales parmi les vivaces plantées au Refuge LPO des Fonderies.	80%	😊	→	plantations d'aromatiques
		Faire le suivi de la flore au siège	Réalisation d'un inventaire floristique	1 par an	☹	→	inventaire partiel
		Faire le suivi de la faune au siège	Réalisation d'un inventaire faunistique	1 par an	😊	→	1

II. Engagement social							
1	Assurer un emploi pérenne aux salariés	Privilégier les contrats à durée indéterminée	Ratio CDI/CDD	Au moins 80% de CDI	😊	↗	86%
		Idem	Nombre de pérennisations de CDD en CDI	Rester au-dessus de 80% de CDI	😊	↗	6
		Privilégier les contrats à plein temps	Pourcentage de temps partiel subi	Rester au-dessous des 20% de temps partiel subi.	😊	↘	17%
2	Favoriser la mobilité des salariés	Favoriser la mobilité interne	Nombre de changements de poste en interne	Augmenter	😊	↗	3
		Idem	Nombre de changements de groupe CCNA	?	😊	↗	16
		Favoriser la formation professionnelle	Pourcentage de salariés formés au cours de l'année	50% par an	😊	↘	58%
3	Favoriser l'égalité professionnelle Hommes/Femmes	Maintenir une égalité de traitement exemplaire entre les salariés hommes et femmes	Proportion hommes/femmes dans les postes d'encadrement	50%	😊	↗	48%
		Idem	Proportion de femmes touchant les 10 plus hauts salaires	50%	😊	↗	40%
		Idem	Niveau de salaire des femmes dans les différentes catégories	Egalité de salaire	😊	→	Egalité
		Idem	Proportion de femmes salariées ayant bénéficié de promotions professionnelles	50%	😊	↗	69%
4	Insérer les personnes en situation de handicap	Employer davantage de personnes en situation de handicap	Nombre d'ETP de travailleurs en situation de handicap	9 ETP	😊	→	11,25
		Inciter les salariés en situation de handicap à s'informer et à s'exprimer	Nombre de communications spécifiques envers les salariés pour favoriser la reconnaissance du handicap	2 par an	😊	↘	2
III. Engagement sociétal							
1	Favoriser l'emploi solidaire et local	Travailler avec des ESAT	Nombre de contrats passés avec des ESAT	4	😊	↗	6
2	Favoriser l'éducation à l'environnement pour tous	Rendre accessibles les réserves naturelles aux personnes en situation de handicap	Pourcentage des sites d'accueils du public des réserves naturelles gérées par la LPO France labellisés « Tourisme et Handicap »	100%	😊	→	80%
3	Promouvoir les produits écologiques et équitables	Promouvoir les produits responsables à travers l'offre de la Boutique LPO	Pourcentage de produits issus du commerce équitable et appartenant à 3 familles de produits cibles proposés dans le catalogue LPO.	12%	😞	↘	4,60%
		Idem	Pourcentage de produits proposés dans le catalogue LPO fabriqués en France	35%	😊	→	39%
4	Enrichir la dynamique socio-culturelle locale	Accueillir des événements éducatifs et culturels dans le bâtiment des Fonderies Royales	Nombre d'évènements éducatifs et/ou culturels accueillis dans le hall des Fonderies Royales.	1 événement par an	😊	↗	5